



Foire aux questions

Pourquoi le signal de la SILHOUETTE EN MARCHÉ n'est-il pas activé assez longtemps pour traverser la rue avant que la MAIN CLIGNOTANTE soit affichée?

On croit souvent que le signal de la SILHOUETTE EN MARCHÉ devrait être affiché pendant tout le temps qu'il faut pour traverser la rue. Ce signal indique plutôt aux piétons qu'ils peuvent commencer à traverser la rue. Ils demeurent protégés, même lorsque le signal de la SILHOUETTE EN MARCHÉ a été remplacé par la MAIN CLIGNOTANTE. Cette main indique qu'on peut commencer à traverser la rue. Les piétons qui ont commencé à traverser la rue au signal de la SILHOUETTE EN MARCHÉ demeurent protégés. Cette main indique aux personnes arrivées vers la fin du signal qu'elles ne peuvent pas traverser.

Puisque je marche lentement, je n'ai pas assez de temps pour traverser. Que devrais-je faire?

Appuyez toujours sur le bouton-poussoir. Attendez l'activation du signal de la SILHOUETTE EN MARCHÉ, ce qui vous donnera davantage de temps. Commencez à marcher dès que le signal de la silhouette est affiché et continuez à avancer pendant que la MAIN CLIGNOTANTE est activée.

Pourquoi le signal de la SILHOUETTE EN MARCHÉ n'est-il pas affiché immédiatement après avoir appuyé sur le bouton jaune pour piétons?

Lorsque la circulation est calme, le signal change très rapidement, mais lorsqu'elle est dense, il faut parfois un peu plus de temps pour l'absorber. Si le signal pour piétons aux intersections n'apparaît pas dans les 90 secondes, veuillez composer le 311.

Les véhicules qui tournent ne me laissent pas passer même lorsque la SILHOUETTE EN MARCHÉ est activée. Que devrais-je faire?

Selon la loi, tous les véhicules doivent céder le passage aux piétons qui se trouvent légitimement à l'intérieur d'un passage protégé pour piétons, mais certains conducteurs ne sont pas courtois. Pour votre propre protection, soyez attentif et soyez à l'affût des véhicules qui tournent devant vous. Établissez un contact visuel avec le conducteur du véhicule qui tourne et assurez-vous qu'il est sécuritaire de continuer à marcher.

En conduisant vers des feux jaunes ou verts, pourquoi dois-je arrêter si loin d'un passage protégé pour piétons?

La ligne d'arrêt se situe à un endroit qui permet aux automobilistes qui font face à la circulation de voir facilement les feux de circulation et les intersections lorsque leur véhicule est immobilisé. Au feu rouge, ils doivent arrêter devant ou à la ligne d'arrêt peinte sur la route.

Comment dois-je tourner d'une rue secondaire lorsque les véhicules sur la rue principale sont immobilisés au signal pour piétons aux intersections?

Vous devez céder le passage à tous les piétons et véhicules de la rue principale. Après avoir immobilisé votre véhicule au panneau d'arrêt, vérifiez la circulation des piétons et des véhicules pour y trouver un espace, même si les véhicules de la rue principale sont immobilisés. Lorsqu'il est sécuritaire de le faire, engagez-vous prudemment dans l'intersection. Dans le doute, agissez prudemment et laissez passer la circulation de la rue principale.

Questions ou commentaires?

Pour transmettre toute question ou tout commentaire concernant cet enjeu en matière de circulation, ou d'autres, veuillez composer le 311 ou envoyer un courriel à circulation@grandsudbury.ca.

Utilisation des signaux pour piétons aux intersections





Signaux pour piétons aux intersections

Le système de signaux pour piétons aux intersections vise à aider les piétons à traverser dans une rue achalandée. Le système comprend :

- des feux de circulation (**rouge, jaune et vert**) pour les véhicules dans la rue où traversent les piétons;
- des signaux montrant une **SILHOUETTE EN MARCHÉ** et des **MAINS** pour les piétons.

Il n'y a pas de feux de circulation faisant face aux véhicules dans les rues secondaires. La circulation de ces véhicules est contrôlée par des panneaux d'arrêt.



Les piétons indiquent qu'ils veulent traverser la rue en appuyant sur un bouton. Les véhicules s'arrêtent ensuite dans la rue et les piétons ont un délai pour le faire.



Pour assurer la sécurité routière, les automobilistes et les piétons ont un rôle à jouer aux signaux pour piétons aux intersections.



Piétons traversant la rue



Comment utiliser le signal?

C'est facile! Vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton jaune pour traverser. Dans quelques secondes, la circulation arrêtera dans la rue et le signal de la **SILHOUETTE EN MARCHÉ** sera affiché.



Traversez la rue seulement si cela est sécuritaire!

Quand vous voyez le signal de la **SILHOUETTE EN MARCHÉ** :

- regardez la circulation dans toutes les directions et soyez à l'affût des autos qui font un virage;
- assurez-vous de regarder **DE GAUCHE À DROITE À GAUCHE**;
- Avancez lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité.



ÉVITEZ de commencer à traverser la rue après l'affichage de la **MAIN CLIGNOTANTE**.

Lorsque la **MAIN CLIGNOTANTE** est affichée :

- n'arrêtez pas au milieu du passage protégé pour piétons et ne retournez pas à la bordure de chaussée;
- terminez simplement la traversée de l'autre côté, à un rythme normal.



Automobilistes faisant face aux feux de circulation



Respectez les feux de circulation comme vous le feriez à une ligne d'arrêt de feux de circulation.

Même si le feu de circulation passe au vert, laissez d'abord les piétons terminer leur traversée. Attendez-

vous aussi à ce que des véhicules entrent dans l'intersection à partir d'une rue secondaire et qu'ils vous croisent. Avant de tourner à gauche, attendez qu'il y ait un espace dans la circulation venant en sens inverse, comme à n'importe quel feu de circulation.



Automobilistes faisant face au panneau d'arrêt



Immobilisez-vous à la ligne d'arrêt peinte sur la route, comme vous le feriez à n'importe quelle intersection

où il y a un panneau d'arrêt. Laissez les piétons et les véhicules traverser la rue. Engagez-vous dans l'intersection

seulement s'il n'y a plus de circulation de piétons et de véhicules.



Signaux pour piétons



SILHOUETTE BLANCHE EN MARCHÉ –

Vous pouvez commencer à traverser la chaussée dans le passage protégé pour piétons et en direction du signal.



MAIN ORANGE CLIGNOTANTE – Vous

ne pouvez pas commencer à traverser la chaussée. Cependant, si vous vous y êtes déjà engagé, vous pouvez continuer et vous avez droit de passage prioritaire par rapport à tous les véhicules.



MAIN ORANGE STABLE – Vous ne

peuvez pas commencer à traverser la chaussée.